



COMMUNE DE NASSOGNE

## ORDONNANCE DE POLICE

Le Bourgmestre,

Attendu que la société Jerouville S.A., Quartier Haynol, 1 à 6800 Libramont-Chevigny, représentée par Monsieur Kévin FRAZELLE (0498/93.45.14) doit procéder à un renouvellement mécanisé des traverses par train P93 à hauteur du passage à niveau 109 Rue du Point d'Arrêt entre Lesterny et Masbourg du **20 au 21/10/2022 de 22h00 à 6h00 (TROISIÈME MODIFICATION)**;

Attendu qu'il y a lieu de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité des participants et d'y réglementer notamment la circulation et le stationnement des véhicules;

Vu les décrets des 14.12.1789, 16 et 24.08.1790;

Vu l'A.R. du 16.03.1968 portant coordination des lois relatives à la police de la circulation routière;

Vu la Circulaire Ministérielle relative aux règlements complémentaires de placement de la signalisation routière ;

Vu l'art 134.1° de la Nouvelle Loi Communale;

### ARRETE :

**Art 1 :** La circulation sera interdite à hauteur du passage à niveau 109 rue du Point d'Arrêt entre Lesterny et Masbourg :

- Passage de la P93 du **20/10/2022 à 22h00 au 21/10/2022 6h**
- Bourrage de révision du **20/10/2022 au 21/10/2022 à 6h00**
- Contraintes les **20 et 21/10/2022 de 22h00 à 6h00**.

**Art 2 :** La signalisation, conforme au code de la route, sera mise en place et enlevée par la société Jerouville S.A. qui mettra en place une déviation.

**Art 3 :** La signalisation actuellement en place et contraire à celle prévue à l'article 2 sera masquée de manière efficace.

**Art 4 :** Les infractions à la présente ordonnance seront punies des peines prévues par les lois et règlements.

**Art 5 :** Copies de la présente ordonnance seront transmises à Monsieur le Procureur du Roi de et à MARCHE-EN-FAMENNE, à la police locale Famenne-Ardenne (Direction Opérationnelle), aux services de secours (SMUR et SRI) ainsi qu'au TEC à LIBRAMONT.

Communication en sera donnée au Collège communal lors de sa prochaine réunion.

Donné à NASSOGNE, le 29 septembre 2022.

Par ordonnance,

Le Directeur général f.f., Le Bourgmestre,

Q. PAQUET

M. QUIRYNEN

